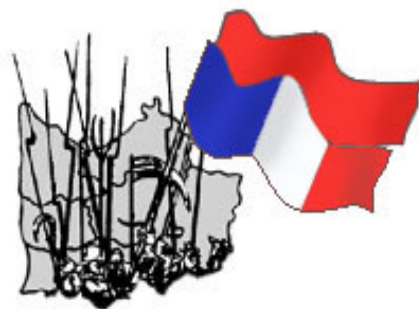


BULLETIN-LETTRE

Mai 2021 n° 89



1851



Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : semestrielle.

• 89, une bien belle date ...

Qui s'éloigne de plus en plus de notre présent.

• Rapport moral et d'activité ...

de notre Association par

Colette CHAUVIN

(CONTRE VENTS, MARÉES

ET CONFINEMENTS)

Notre bulletin n° 86 annonçait une liste de projets pour l'année 2020. Nous avons dû renoncer aux conférences et manifestations publiques pour raisons sanitaires. Pour les autres activités nous avons réalisé ce qui suit :

- **Le bulletin** : Nous avons maintenu sa publication. Grâce à l'efficacité du secrétaire Paul Cresp, nous avons même publié trois bulletins « semestriels » en dix mois ! Colette Chauvin, Paul Cresp, Jean-Marie Guillon, René Merle et Frédéric Négrel ont contribué régulièrement à leur rédaction. Ils sont aussi alimentés par des propositions de nos adhérents, diversement répartis géographiquement (voir carte ¹ bulletin n° 88). La publication du livre :

« **D'Antoine Moulin à Jean Moulin** » sous la direction d'Emmanuel Jeantet, ne saurait tarder de sortir de la maison d'édition « **C'est-à-dire** ». L'Association 1851 a réalisé la publication de l'ouvrage « **1849, le Parti de l'Ordre et la Seconde République dans les Basses-Alpes** ». Il a été rédigé à partir de courriers prêtés à l'Association 1851 par Madame Simone Jacquet, analysés par René Merle et Colette Chauvin et complétés par une recherche documentaire et iconographique.

¹ Et, comme nous l'a fait fort justement remarquer un adhérent de longue date, nous avons même oublié les Pyrénées Orientales !

- **Le site** : Il est mis régulièrement à jour par Frédéric Négrel. De plus en plus riche en documents : résultats de recherches, nouvelles rubriques, ouvrages anciens numérisés etc... Il est très apprécié de ses lecteurs.

- **Nos archives** : Après maintes péripéties, nos archives sont enfin en lieu sûr : La mairie des Mées nous a confié un local de stockage, en rez-de-chaussée, neuf, vaste et sain. Les livres, bulletins et documents y sont entreposés de même que l'exposition historique offerte à l'Association par les Archives départementales du 04. Cette exposition composée de 19 panneaux est rangée dans deux caisses en bois, excellent contenant pour la conservation mais très lourd pour les déplacements. Comme prévu dans les projets, nous avons fait réaliser 4 grands sacs en toile pour transporter les panneaux lorsque nous sommes sollicités pour l'exposer.

Parmi les projets non réalisés en raison de la situation sanitaire, nous avons remis à plus tard l'idée d'une adhérente de solliciter les mairies d'Entrevennes et de Puimichel pour la pose d'une plaque commémorative aux Républicains de chaque commune. Ce projet est seulement remis à plus tard. Nous regrettons enfin sincèrement de n'avoir pas pu rendre hommage à Gisèle Roche-Galopini. Disparue pendant le confinement, l'hommage prévu plus tard a été annulé en raison des consignes restrictives sur le nombre de participants. Gisèle membre active, a offert nombre de contributions à l'association 1851. Elle a écrit notamment :

« **Saint Étienne-les-Orgues et la gloire de la Montagne** » ainsi que : « **Adrien Gastinel notable Bas-Alpin et médecin à Paris (1856-1937)** » éd. C'est à Dire.

- Projets pour l'année 2021 :

L'année 2021 est une année d'incertitude quant aux projets de manifestations publiques.

- Notre AG, bien sûr, déjà reportée et pour laquelle nous ne pouvons toujours pas fixer ni de lieu ni de date. Mais l'horizon semble s'éclaircir.

- Une manifestation, déjà annulée pour l'automne 2020, en partenariat avec la médiathèque départementale de Digne, les Archives départementales, l'ESPÉ, le Conseil départemental, a été reportée avant même que le contenu ne soit complètement établi. Nous espérons pouvoir la réaliser aux jours meilleurs. Deux autres manifestations sont en cours de préparation sans savoir si les circonstances permettront leur réalisation :

- Sollicitée par l'Association du Patrimoine de Mallefougasse soutenue par la municipalité de ce village du pied de la montagne de Lure, l'Association 1851 est invitée à participer sous diverses formes, pas arrêtées à ce jour, à l'inauguration de la salle communale de Mallefougasse le 14 juillet. Cette salle portera le nom de Jean-François Ailhaud, instituteur Bas-Alpin Républicain arrêté et transporté en Algérie à la suite du soulèvement contre le coup d'État de LNB. La plaque est déjà posée. Natif de l'Escale, ancêtre de deux de nos adhérentes, Marcelle et Juliette Ailhaud, il aura les honneurs de Mallefougasse. Des documents familiaux et historiques seront exposés à cette occasion.

- Et enfin une manifestation se tiendrait à l'automne 2021. Elle est souhaitée par la bibliothèque de Thoard dans les Alpes de Haute-Provence, accompagnée par la municipalité.

Elle est prévue dans le cadre de la commémoration du 170e anniversaire du soulèvement républicain (1851-2021).

Pour cet événement, les attentes sont multiples, les propositions de nos ressources ont été communiquées. L'organisation est en cours, les organisateurs enthousiastes... à la merci de cette année encore pleine d'incertitudes. Nous essayerons tout de même de tenir nos engagements de fond vis à vis de nos adhérents nombreux et fidèles : la publication d'un ouvrage, les bulletins habituels, l'alimentation du site et les réponses aux sollicitations diverses. L'arrivée de nouveaux adhérents, malgré le peu de visibilité du monde associatif et culturel en général, nous encourage à persévérer. Nous devons certainement cela au

bouche-à-oreille réel, surtout virtuel et essentiellement au site.

• Ne gâchons pas notre plaisir...

Des félicitations nous ont été adressées par une Association amie et très active de l'Yonne, *Adiamos-89*, à propos de notre dernier ouvrage publié. « Je viens de finir la lecture de votre « *Parti de l'Ordre et la Seconde République dans les Basses-Alpes* » et je tiens à vous féliciter pour la qualité du contenu de cet ouvrage. Souvent, les travaux se focalisent sur l'événement de la résistance des Républicains au Coup d'État du Deux Décembre. Plus rares sont ceux qui ont trait au Parti de l'Ordre. Votre ouvrage se situe au plus près du terrain, au niveau d'un département, avec des personnages en chair et en os. Cet exemple devient exemplaire et peut sans doute être transposé dans bien d'autres départements. C'est ce qu'on appelle un "cas d'école". J'ai beaucoup apprécié, aussi, les dernières lettres qui ont trait à l'exploitation des domaines terriens. On touche du doigt le quotidien des fermes et des cultures agricoles et les rapports entre propriétaires et fermiers (encore qu'à la lecture des courriers, on pense plutôt à un système de partage à part de fruit comme dans les métairies). Vous félicitez les auteurs pour leur travail. Bien amicalement. »

Denis MARTIN

• On commémore en 2021... le CENT-CINQUANTENAIRE de la COMMUNE de PARIS.

Son programme social porteur de tous les espoirs, élaboré en 72 jours, puis son écrasement sanglant par le bien prénommé « Adolphe » Thiers. Celui là même qui avait dit de LNB, lors de sa candidature comme 1^{er} président de la République : « C'est un idiot nous pourrons le manipuler »



Maximilien Luce, « Paris en mai en 1871 ».



1883 Commémoration aux mur des Fédérés, Vue par un peintre russe, Ilya Repin,

Centenaire de la Commune...



Souvenir de 1971

« Parisiens d'adoption, à l'époque, nous avons en famille, participé à l'hommage rendu au Mur des Fédérés le 28 mai. Une immense et impressionnante foule, la gravité du lieu nous donnaient le sentiment de vivre un moment important de notre Grande Histoire sociale.

Notre fille, âgée d'un mois à peine, dormait dans son landau, toute de rouge vêtue. Cinquante ans après, elle ne s'en souvient évidemment pas

Mais l'événement est resté, malgré tout, ancré dans sa mémoire inconsciente pour le lui avoir maintes fois raconté. »

Paul CRESP

• Le Var et la Commune de 1871...

Article transmis par **René MERLE**

Texte paru dans l'ouvrage collectif « **1870-1871 Autour de la Commune de Marseille, Aspects du mouvement communal dans le Midi** », Syllepse, 2013.

Presque vingt ans après le terrible trauma de la répression de son insurrection « rouge », comment le Var a-t-il réagi à la proclamation de la Commune ?

Apparemment, la contagion « communaliste » ne l'a guère touché. Si, dans leur majorité, les républicains varois ne condamnent pas la Commune, le contraste est grand entre la levée en masse contre le coup d'État de 1851 et l'hésitation, voire l'abstention devant le soutien à la Commune, ou plutôt aux Communes, puisque, de septembre 1870 à mai 1871, c'est aux proches Communes insurrectionnelles de Marseille, tout autant qu'à la lointaine Commune de Paris, que le Var républicain est confronté.

Nous disposons jusqu'à présent sur cet épisode varois des données fournies par les mémorialistes et la presse du temps, mais pas d'un travail d'archives et de mise en perspective historique. C'est dorénavant chose faite avec les travaux de l'historien varois Émilien Constant, et notamment avec sa monumentale thèse, « **Le département du Var sous le Second Empire et au début de la III^e République** », soutenue à l'Université de Provence en 1977, mais qui, hélas n'avait jamais trouvé de soutien éditorial. C'est fort heureusement chose faite, avec son édition en 2009, par les soins de l'Association 1851 pour la mémoire des Résistances républicaines. Je ne peux qu'inviter le lecteur à s'y reporter. (On trouvera les modalités de commande de l'ouvrage sur le site de l'Association. www.1851.fr)

S'en tenir au constat d'absence de mouvements révolutionnaires (il n'y a eu ni Commune de Toulon, ni Commune de Draguignan), serait ignorer combien l'opinion républicaine varoise, tant rurale qu'urbaine, a été sollicitée en profondeur par l'événement, et comment elle a réagi, de façon non univoque, en fonction des perspectives qui s'offraient à elle. C'est sans doute cette question des perspectives qui peut expliquer l'apparente distorsion entre des réactions populaires, qui peuvent aller jusqu'à l'émeute, comme en octobre, puis en novembre 1870, et la relative passivité qui suivra.

À l'automne 1870, tout comme en mars 1871, les objectifs de l'action sont immédiats, et s'inscrivent dans la proximité. Il en ira autrement, on le verra, à partir du 4 avril 1871. Le 13 octobre 1870, à partir d'une manifestation de marins et de soldats qui protestent contre l'emprisonnement, sur ordre du préfet maritime (bonapartiste), d'un matelot ayant proclamé des convictions républicaines avancées, une foule combative, où les femmes ne sont pas les dernières, force les cordons de troupe, malgré

les coups de feu (un manifestant est tué), rallie une partie des soldats, envahit les locaux officiels et oblige l'Amiral à libérer le prisonnier.

Le 11 novembre, les puissantes manifestations populaires de Toulon et de Draguignan, appuyées par une partie des gardes nationaux et des soldats, obtiennent le maintien du préfet Paul Cotte, que le pouvoir central avait désavoué : Cotte (qui fut un des dirigeants de l'insurrection varoise de 1851) venait d'épurer l'administration de personnalités compromises dans la répression de 1851 et le soutien à l'Empire, alors que Gambetta, depuis Tours et au nom de la Défense nationale, exigeait un œcuménisme rassembleur.

C'est dire que les républicains avancés du Var étaient alors en phase avec la première (et brève) Commune insurrectionnelle de Marseille, qui, du 1^{er} au 13 novembre, naquit du conflit opposant les modérés de la municipalité et de la garde nationale aux républicains de la Ligue du Midi et aux Internationalistes.

Ce qui amena le pouvoir à initier une reprise en main « en douceur » du département, où Cotte demeurait préfet.

Malgré ces tensions, le camp républicain demeurait cependant relativement uni, car il s'agissait de faire front devant une droite varoise, conservatrice et monarchiste, fort puissante. Les élections législatives de février 1871 en témoignèrent : si les républicains obtinrent une victoire totale, la réaction faisait en bien des endroits jeu presque égal.

Avec l'arrivée au pouvoir de Thiers, les jours de Cotte en tant que préfet étaient comptés. Alors que grandissaient les tensions entre les révolutionnaires, parisiens et marseillais, et le gouvernement, Cotte prend l'initiative de distribuer des cartouches aux municipalités « rouges », en vue de riposter à un coup de force réactionnaire. Le surlendemain, 13 mars, il est destitué, dans un lourd climat d'attente et d'inquiétude. Peu après, le 18 mars, la Commune de Paris est proclamée, et celle de Marseille le 22 mars. Le préfet destitué réunit alors ses amis au Luc, localité du centre du Var qui fut le foyer de l'insurrection républicaine de décembre 1851. Des contacts sont pris avec les localités « rouges » du département, cependant que des militants de diverses localités gagnent Marseille pour y renforcer la Commune. Ce n'était pas vraiment ce que souhaitait Cotte, qui attendait un signal décisif de Toulon avant de passer à l'offensive dans le Var. Mais Toulon

(où se réfugient les notables marseillais) demeurait dans l'expectative : des émissaires marseillais y sont reçus les 24 et 25 mars, des ouvriers de la proche cité de La Seyne réclament des armes pour soutenir Marseille ; l'ouvrier tapissier Delaury, originaire de Toulon et ancien quarante-huitard, depuis fixé à Paris, « descend » à Toulon le 2 avril et fait acclamer la Commune dans un meeting, avant de rejoindre la capitale (il y sera tué pendant la Semaine sanglante). Mais ce bouillonnement demeure dans le cadre de la légalité, et l'annonce de la défaite de la Commune de Marseille, le 4 avril, y met fin. Ce qui n'empêche pas une bonne partie de la population toulonnaise de faire une conduite de Grenoble aux équipages des deux frégates qui avaient participé à l'écrasement de la Commune de Marseille.

À vrai dire, ces hésitations à sauter le pas n'avaient rien de surprenant. Et la comparaison avec 1851 ne serait pas de mise. En 1851, les insurgés varois prenaient les armes « légalement » pour défendre la Constitution violée. En 1871, il s'agissait de se déterminer par rapport à un mouvement communaliste qui se plaçait très clairement hors de la légalité, et en proclamait une autre. Et cela, à la différence des radicaux de Marseille, les radicaux varois ne le voulaient pas.

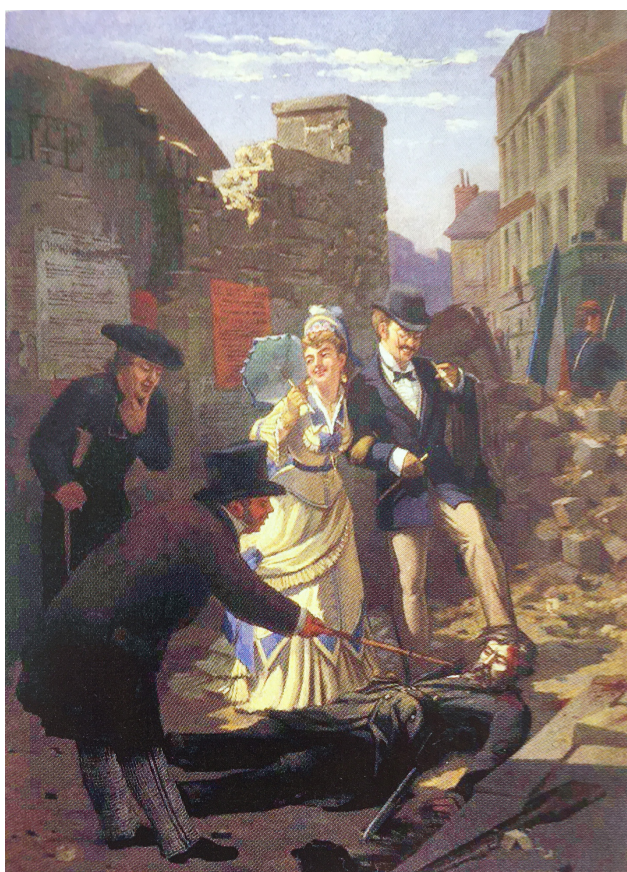
Le prolétariat toulonnais, les petits paysans démocrates du « Var rouge », étaient sous l'influence directe de ces cadres radicaux petits-bourgeois : jeunes radicaux ayant fait leurs armes sous l'Empire, ou « vieux » démocrates-socialistes de 1849-1851, qui avaient alors durement souffert de la répression. Le souvenir de l'aventure de décembre 1851 pouvait les pousser à la circonspection, encore que, l'attitude de Cotte le montre, certains témoignèrent d'une combativité certaine. Seule, la menace imminente d'une restauration monarchique aurait pu les faire basculer dans la résistance armée : Thiers l'avait bien compris, qui multiplia à leur égard les messages attestant de son choix républicain.

La plupart de ces radicaux, et ceci se reflète dans les délibérations des communes « rouges » comme dans la presse, furent sensibles à la dimension communaliste des Communes de Marseille et de Paris. Mais, s'ils reconnaissaient dans ces Communes « la commune émancipée » du programme radical de la fin des années 1860, ils n'étaient pas partisans de la Commune révolutionnaire, et encore moins de sa

dimension sociale. Après le 4 avril, sans condamner la Commune de Paris, ils demandèrent constamment une négociation pacifique entre Versailles et Paris. L'écrasement de la Commune fut douloureusement ressenti par les plus avancés de ces radicaux : Émilien Constant a rappelé les drapeaux rouges arborés par des chambrées, ou ce drapeau noir agité à Hyères après l'entrée à Paris des troupes versaillaises... Mais l'horizon des cadres radicaux s'inscrira dorénavant très clairement dans la participation électorale à la vie républicaine : les élections municipales du 30 avril leur avaient déjà donné matière à se réjouir...

René MERLE

• **La mort, ou plutôt l'assassinat...**
d'Eugène VARLIN, ouvrier relieur et
 membre de la Commune.



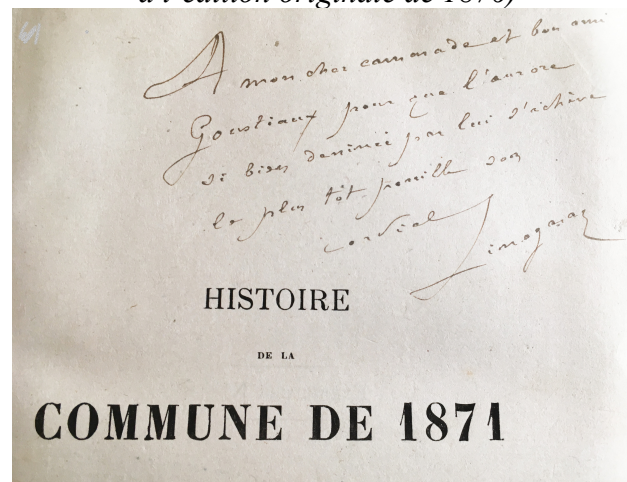
Son cadavre fut un sujet d'amusement pour les bourgeois descendus dans la rue, quand il n'y eut plus rien à craindre des « Rouges ». On aperçoit, à gauche, le prêtre qui l'a reconnu et dénoncé

Peu avant d'être tué, lors de la Semaine sanglante, Eugène Varlin tint à Vallès ces propos prémonitoires : « Oui, nous serons dépecés vivants. Morts, nous serons trainés dans la boue. On a tué les combattants. On tuera

les prisonniers, on achèvera les blessés. Ceux qu'on épargnera, s'il en reste, iront mourir au bagne ».

C'est ce que firent, effectivement, les vainqueurs. En outre, ils ajoutèrent la délation à la désolation, la répression à la répression, le silence aux milliers de pages pour défigurer l'événement.

Prosper-Olivier Lissagaray nous fait le récit de la mort de Varlin dans son « **Histoire de la Commune de 1871** » (2^e édition, 1896 dédiée par l'auteur, en grande partie fidèle à l'édition originale de 1876)



« Ce mort-là résume à lui seul les idéaux de la Commune, incarne les aspirations populaires d'un prolétariat éclairé ».

... Pour les officiers, la plupart bonapartistes, les républicains étaient victimes de choix ... Varlin, hélas, ne devait pas échapper. Le dimanche 28 mai, place Cadet, il fut reconnu par un prêtre qui courut chercher un officier. Le lieutenant Sicre saisit Varlin lui lia les mains derrière le dos et l'achemina vers les Buttes où se tenait le général de Laveaucoupet.

Par les rues escarpées de Montmartre, ce Varlin qui avait risqué sa vie pour sauver les otages de la rue Haxo, fut trainé une grande heure. Sous la grêle des coups, sa jeune tête méditative qui n'avait jamais eu que des pensées fraternelles, devint un hachis de chairs, l'œil pendant hors de son orbite. Quand il arriva rue des Rosiers, (Aujourd'hui : rue du Chevalier de La Barre) à l'état-major, il ne marchait plus ; on le portait. On l'assit pour le fusiller. Les soldats crevèrent son cadavre à coups de crosse. Sicre lui vola sa montre en argent, (son « oignon prolétarien » offert par ses camarades relieurs). Le prêtre qui le dénonça fut décoré de la Légion d'honneur et Sicre, ce détrousseur de cadavre, exhiba la montre, comme un trophée dans ses diners.

Louise Michel, dans son propre récit, précise : « La foule des mauvais jours grossissait, non pas celle que nous

connaissions : houleuse, impressionnable, généreuse, mais la foule des défaites qui vient acclamer les vainqueurs et insulter les vaincus, la foule du vae victis éternel. La Commune était à terre, cette foule aidait aux égorgements... »

À noter :

Varlin membre de la Commune est élu, dès le début, dans trois arrondissements différents : Les Batignolles, Le Luxembourg, Reuilly.

Délégué à l'intendance, il est envoyé auprès de la Commission Militaire. Mais il incarne surtout la volonté farouche de s'organiser au lieu de palabrer, de préparer la résistance face aux Versaillais plutôt que de se perdre en déclaration d'intention.

Et lorsque les Versaillais forcent les portes de Paris, il est immédiatement aux barricades.

Le 23 mai, il défend le Carrefour de la Croix Rouge, et retarde l'avancée des troupes de Thiers. Il est encore à Belleville, à la fin de la Semaine Sanglante, pour défendre les derniers bastions fédérés. Il s'oppose, en vain à l'exécution des cinquante-et-un otages de la rue Haxo.

Lissagaray nous indique que Varlin écrit cette phrase qui illustre bien sa profession de foi :

**« Tant qu'un homme pourra
mourir de faim à la porte
d'un palais où tout regorge,
il n'y aura rien de stable
dans les institutions humaines »**

Pour en savoir plus :

Michel CORDILLOT, « Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné », Éditions de l'Atelier, coll. La part des hommes, 1991.

• Pour en revenir au « neveu » inspiré par le modèle de « l'oncle »...

Promis nous ne le lâcherons pas !!!

Un petit mot **d'Émile GERBE**, fidèle adhérent, au sujet de notre précédent bulletin : *"La lecture de la lettre n° 88 m'a fait penser à une phrase de mon ancêtre Charles Demôle prononcée lors d'un discours aux obsèques d'un vieux républicain en décembre 1871.*

Pour désigner Napoléon III, sans prononcer son nom :

« En 1851, l'homme sinistre, qui assassina, pendant la nuit, la loi confiée à sa garde, le jugeait digne de figurer sur ses listes de proscription »

• La pierre tombale de Joseph Justin GAUBERT ...

M. Patrick Claude, président de l'Association « **Au pied du mur** », à Mallefougasse, a retrouvé, parmi les pierres tombales abandonnées, celle de Joseph Justin Gaubert, résistant de 1851. Il nous en a fait parvenir la photographie.



Joseph Justin Gaubert, dit Girard, est né à Mallefougasse le 8 août 1811. Cultivateur, il participe à la résistance au coup d'État. La Commission mixte le note comme « *Affilié. A réclamé du maire le tambour. A fait des perquisitions d'armes. S'est rendu en armes à Digne et aux Mées. Brutal, turbulent, dangereux.* »

Cela lui vaudra une condamnation à la déportation en Algérie « plus », où il est effectivement transporté à Bou Tlélis (province d'Oran). Sa peine est commuée en internement le 4 décembre 1852 et il est gracié le 2 février 1853. Il est mort à Mallefougasse le 14 février 1888.

Deux autres Gaubert de Mallefougasse, François, dit Lapin, et Pascal, ont été condamnés à l'Algérie « moins », mais ils n'ont pas été transportés, leurs peines ayant été commuées en surveillance le 16 avril 1852. Ils ne sont pas frères de Joseph Justin.

Vingt-deux résistants de Mallefougasse ont été traduits devant la Commission mixte. Il leur est reproché d'avoir réclamé au maire fusils, tambour et drapeau et de s'être rendus en armes

à Forcalquier et à Digne et, pour certains, à Malijai, aux Mées et à Saint-Étienne. Et, bien sûr, pour 15 d'entre eux, d'être affiliés à la société secrète.

Trois ont été remis en liberté, 8 condamnés à la surveillance, 8 à l'Algérie « moins » (aucun transporté) et 3 à l'Algérie « plus ».

Dans cette dernière catégorie, le tuilier Louis Brun, présenté comme le chef, a lui aussi été transporté à Bou Tlélis, tout comme Félix Julien. Brun voit sa peine commuée à la même époque que Joseph Justin Gaubert, mais Julien devra attendre 2 ans de plus.

• *De nouvelles publications ...*

• **Patrick LAGOUYTE**, « *Les coups d'État. Une histoire française* », CNRS Éditions, 2021, 240 p. On se souvient de son brillant exposé à l'occasion de notre Assemblée Générale à Saint-Étienne-les-Orgues le 1^{er} décembre 2012 :

« *Communications et informations au coeur du coup d'État du 2 décembre 1851* »

Pour l'anecdote : il ne m'en voudra pas de le dire, Il n'avait pas hésité à affronter un froid glacial pour venir nous rejoindre, en scooter, partager le repas de midi au bistrot de pays de Limans.

• **Philippe DARRIULAT**,
« *Un enfant du siècle. Albert Laponneraye, révolutionnaire, historien et journaliste* », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 271 p. *Une trentaine d'années après sa soutenance, il offre à la lecture une version profondément remaniée de sa thèse de doctorat.*

• *Et enfin, un Bicentenaire ...*

Celui de la mort de Napoléon 1^{er}.

Nous allons l'oublier. Difficile pourtant, c'est, actuellement, l'événement omniprésent dans nos media.

Certains pourront commémorer ou fêter, c'est selon... la fin du fossoyeur de la Révolution française et de la 1^{re} République. En fait « l'Oncle » du « neveu ».

Décidément dans cette famille c'était une vocation : *Tombeurs de Républiques Bouchers et Fossoyeurs*.

Que nos amis Corses nous pardonnent, mais il faut se rendre à l'évidence, le regard des historiens a bien évolué sur le personnage, à part quelques inconditionnels que nous ne nommerons pas.

On aurait pu penser, à priori, au graffiti, d'un petit plaisantin. Mais non c'est bien du premier degré ; Oui oui !

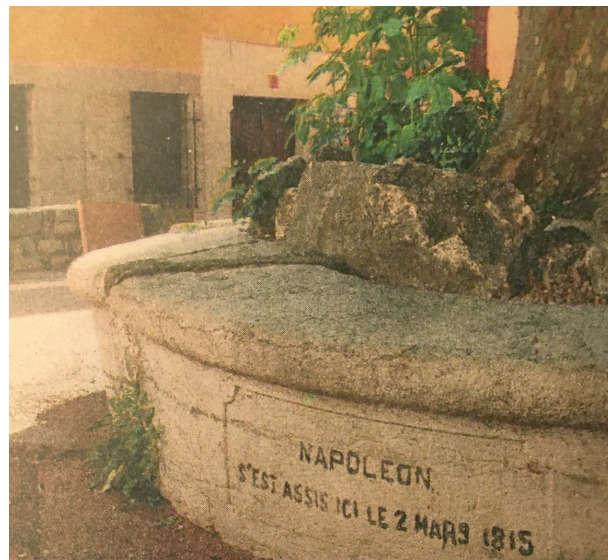


Photo publiée dans les pages Histoire de *NICE-MATIN*
La légende de la photo indique même l'heure : vers midi.

En effet on ne compte plus, sur la route Napoléon le nombre d'auberges, de maisons où il est censé avoir dormi où s'être simplement assoupi sur une chaise, lors de sa remontée vers Paris.

L'article est intitulé « *Le vol de l'aigle* ». Il est signé André Peyregne. Oui, le même qui nous avait gratifié d'un article sur le gendarme de Cuers érigé en héros (très à la mode aujourd'hui)

J'attends toujours une réponse à la lettre ouverte que j'avais adressée à la rédaction²

Face au fétichisme, autour du mythe de « l'aigle » l'humour existe encore.



Affichette découverte au détour d'un porche dans le village de Signes (Centre-Var).

² Voir notre bulletin n° 88, (Paul Cresp)

150^{ème} ANNIVERSAIRE

Place à la Commune ! Place au peuple !



LA SOCIÉTÉ DES
Amis de l'Humanité



Union
syndicale
Solidaires

**La France
insoumise**



**Parti de
Gauche**
ÉCOLOGIE • SOCIALISME • RÉPUBLIQUE

POI
PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT



La Libre Pensée, les Amis de l'Humanité ; l'association 1851 ; l'assemblée citoyenne du bassin manosquin ; la LDH ; l'UD-CGT ; la CGT Santé et Action sociale ; la FSU ; Solidaires ; la FI ; le NPA ; le PCF, le PG ; le POI ; le PRCF

***vous appellent à commémorer
le 150^{ème} anniversaire de la Commune de 1871.***

**Samedi 22 mai 2021 à CHÂTEAU-ARNOUX
14h00 Monument pacifiste Victorin Maurel**

***Prise de paroles-débat,
Dépôt de gerbe...***

Manifeste du Comité Central DE LA COMMUNE (26 mars 1871)

***La Commune est la base de tout État politique comme la
famille est l'embryon de la société.***

***Elle implique comme force politique la République, seule
compatible avec la liberté et la souveraineté populaire.***

***La liberté la plus complète de parler, d'écrire, de se réunir,
de s'associer, la souveraineté du suffrage universel.***

***Le principe de l'élection appliqué à tous les fonctionnaires et
magistrats (...).***

***Suppression quant à Paris, de l'armée permanente. Propagation de l'enseignement
laïque intégral, professionnel.***

***Organisation d'un système d'assurances communales contre tous les risques sociaux y
compris le chômage.***

***Recherche incessante et assidue de tous les moyens les plus propres à fournir au
producteur le capital, l'instrument de travail, les débouchés et le crédit, afin d'en finir
avec le salariat et l'horrible paupérisme.***

